

Transfert du recouvrement de l'impôt

A compter du 1^{er} janvier 2021, la gestion du recouvrement de vos impôts est transférée au service des impôts des particuliers (SIP) de Montbéliard ou de Besançon Amendes.

Consultez votre avis d'imposition pour connaître votre SIP de rattachement

Le SIP peut être contacté selon les modalités suivantes :

	SIP MONTBELIARD	SIP BESANÇON AMENDES
	1 rue Pierre Brossolette 25214 MONTBELIARD Cedex	Bd Charles de Gaulle 25000 BESANCON CEDEX
	03.81.32.62.00	03.81.65.40.42
	de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00	
	Horaires d'ouverture : Avec ou sans rendez-vous	
	Lundi au mardi et du jeudi au vendredi de 8h30 à 12h00.	Lundi au vendredi de 8h30 à 12h00.
	La prise de rendez-vous est fortement recommandée pour éviter une attente trop longue. Elle peut se faire : - sur le site impots.gouv.fr , - dans votre centre des Finances publiques, - à l'Espace France Services de L'Isle-sur-le-Doubs.	

